

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

DE

DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'OISEAUX MOUCHES,

PAR

J. BOURCIER et E. Mulsant,

Trochilus Idallae.

Bec médiocre ; assez faiblement arqué ; subcylindrique ; graduellement et peu sensiblement rétréci jusque près de l'extrémité, où il est subcomprimé et terminé en pointe ; à mandibule supérieure noire, un peu incurbée à l'extrémité : l'inférieure, d'un blanc flavescent ou carné, à extrémité brune ou d'un brun noir. *Tête* brune ; parée au-dessus des yeux d'une bande sourcilière d'un roux très-pâle. *Cou* orné de plumes en partie d'un mi-doré cuivreux, à barbes basilaires et terminales brunes, voyant en partie la couleur mi-dorée. *Dos* vert, luisant. *Couvertures caudales* à plumes vertes sur le disque, avec l'extrémité de chaque barbe allongée, grêle ou linéaire et d'un roux très-pâle ou d'un pâle roussâtre. *Ailes* falciformes, étroites ; aussi longuement prolongées que les rectrices intermédiaires ; d'un brun violacé, à couvertures vertes. *Queue* à dix rectrices ; assez étroites ; luisantes : les médiaires d'un vert cendré : les submédiaires à externes passant graduellement au vert noir ou au brun noir : toutes progressivement blanches à l'extrémité : les médiaires, à peine plus longues que tout le corps depuis l'extrémité du bec ; les submédiaires à externes graduellement plus courtes : les ex-

ternes, à peine égales, depuis leur base, à la moitié de la longueur des médiaires. *Dessous du corps* roux ou d'un roux canelle assez vif sur la gorge et la poitrine, passant graduellement au roux pâle et au blanc roussâtre, postérieurement. *Couvertures sous-caudales* flexibles; assez longues; d'un blanc sale. *Page inférieure de la queue* un peu plus pâle que la supérieure, à reflet légèrement violâtre. *Pieds* d'un blanc sale, ou livides; non emplumés.

Cette espèce habite l'intérieur du Brésil.

Elle appartient au même groupe que le *Davidianus* de Lesson.

Trochilus Aspasie.

Bec médiocre; faiblement arqué; graduellement et faiblement rétréci jusque près de l'extrémité où il est subcomprimé et terminé en pointe; à mandibule supérieure noire; à mandibule inférieure blanche ou d'un blanc flavescent dans sa première moitié, noire dans la seconde. *Tête* brune; parée au-dessus des yeux d'une bande sourcilière d'un blanc roussâtre naissant vers le milieu de chaque œil, et prolongée en arrière, peu marquée en devant. *Cou* revêtu de plumes en partie brunes, en partie d'un bronze mi-doré. *Dos* d'un vert brun. *Couvertures caudales* formées de plumes soyeuses, allongées, d'un roux foncé, prolongées jusqu'à la moitié des rectrices médiaires. *Ailes* falciformes, étroites; à peine prolongées jusqu'à l'extrémité des rectrices sub-externes; offrant les deux baguettes extérieures plus fortes; brunes, avec les couvertures légèrement bronzées ou d'un bronze mi-doré. *Queue* à dix rectrices; assez étroites; luisantes: les médiaires bronzées à la base, puis d'un brun noir légèrement bronzé, avec l'extrémité d'un blanc roussâtre passant graduellement au blanc: les submédiaires à externes offrant progressivement noires les parties bronzées, avec les bords d'un blanc roux

ou d'un roussâtre moins pâle près de la base que vers l'extrémité : les médiaires aussi longues que les deux cinquièmes de toute la longueur du corps depuis l'extrémité : les submédiaires un peu moins longues que les médiaires : les autres, graduellement plus courtes : les externes, à peine égales aux trois cinquièmes des médiaires. *Dessous du corps* entièrement d'un roux foncé, paré d'une bande suboculaire noire, naissant vers la moitié inférieure de chaque œil et prolongée en arrière. *Couvertures sous-caudales* rousses, soyeuses, prolongées presque jusqu'à l'extrémité des rectrices externes. *Page inférieure de la queue* offrant les parties foncées d'un noir violâtre sur les médiaires, d'un brun noir violâtre sur les autres. *Pieds* blancs ; dénudés.

PATRIE : la Nouvelle-Grenade.

Cette espèce appartient au même groupe que la précédente.
